



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Tchad

Question au Gouvernement n° 501

Texte de la question

MEURTRE D'UN HUMANITAIRE FRANÇAIS AU TCHAD

M. le président. La parole est à Mme Françoise Hostalier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Françoise Hostalier. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères,

J'associe à cette question les membres du groupe d'amitié France-Tchad, que j'ai l'honneur de présider.

Même si, aujourd'hui, l'actualité ne nous montre plus ces images terribles des réfugiés et des déplacés dans les camps, sur le territoire de l'est du Tchad et au Darfour, la situation est loin d'être apaisée, elle est toujours aussi épouvantable.

Il aura fallu les meurtres ignobles de deux ressortissants français : le sergent Gilles Polin, âgé de vingt-huit ans, assassiné le 3 mars dernier, et Pascal Marlinge, membre de l'ONG *Save the Children*, assassiné le 1er mai dernier, pour qu'à nouveau nos yeux se tournent vers cette région.

Je vous demande, mes chers collègues, de rendre hommage à notre compatriote Pascal Marlinge, qui a donné sa vie en portant au plus haut les valeurs universelles que nous défendons tous ici. Nous assurons sa veuve et ses enfants de notre profonde compassion.

Pour répondre aux enjeux régionaux de la crise du Darfour, la France a été à l'initiative du déploiement de l'EUFOR, qui est la plus importante opération autonome de l'Union européenne, engagée sous mandat du Conseil de sécurité des Nations unies, par une résolution votée à l'unanimité.

Monsieur le ministre, je voudrais vous poser trois questions.

Premièrement, quel est, à ce jour, l'état du déploiement de l'EUFOR ?

Deuxièmement, quelle est la situation à l'est du Tchad, où sont parqués dans des camps environ 250 000 réfugiés et plus de 187 000 déplacés ?

Troisièmement, pouvez-vous nous donner quelques indications sur les orientations de la politique de la France envers le Tchad, qui, après les événements tragiques de février dernier, voit l'installation d'un nouveau gouvernement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. Alain Joyandet, secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie.

M. Alain Joyandet, *secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie*. Madame Hostalier, je vous prie de bien vouloir excuser l'absence de M. Bernard Kouchner.

Madame la députée, permettez-moi de m'associer à l'hommage que vous rendez à nos compatriotes, ces passionnés de l'humanitaire avaient voué leur vie au service des autres.

C'était d'ailleurs tout le sens de la présence, dimanche, de notre collègue Rama Yade, secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme, auprès de la famille lors du retour de la dépouille mortelle de M. Marlinge.

Cette tragédie illustre malheureusement la pertinence de la résolution votée à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations unies, autorisant le déploiement d'une présence internationale à l'est du Tchad et en République Centrafricaine. L'Europe a montré, à cette occasion, sa capacité à se mobiliser, tout particulièrement à l'initiative de la France.

Madame Hostalier, vous m'avez posé trois questions.

En ce qui concerne le déploiement de l'EUFOR à partir de juin prochain - c'est-à-dire avant la saison des pluies, puisque ce phénomène joue un grand rôle -, 3 700 hommes seront en place, dont environ 2 000 Français, pas moins de quinze nations européennes seront présentes sur le terrain.

S'agissant de la situation à l'est du Tchad, un important effort de reconstruction et de développement est en cours de mise en oeuvre. Malgré les attaques de convois humanitaires, nombreuses actuellement, nous constatons les premiers effets positifs de la présence internationale, en particulier le retour spontané et volontaire de certaines populations déplacées. Nous devons les encourager et les soutenir.

Enfin, sur le plan politique, la nomination d'un nouveau Premier ministre à la tête d'un gouvernement d'ouverture a constitué une étape majeure. Celle-ci a été suivie par la décision de l'opposition de réintégrer les instances de dialogue politique prévues par l'accord signé le 13 août dernier par l'ensemble des partis politiques sous l'égide de l'Union européenne.

La situation devient plus favorable. Mais la France y restera évidemment très attentive. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Hostalier](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 501

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 mai 2008